



leo lagrange
FEDERATION



RAPPORT DU DELEGATAIRE


ANNEE 2024

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

DE SAINT-ZACHARIE

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES



	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 2</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	--

1. Présentation du service délégué

.1 PRESENTATION DU RAPPORT

Le rapport concerne l'exercice 2024 de la Mission d'animation Léo Lagrange de Saint-Zacharie dont la gestion et l'organisation sont déléguées par la Ville de Saint Zacharie à Léo Lagrange Méditerranée.
Auteur du rapport : Fabrice PRUNETTA / Nathalie VAUTHIER

.2 CARACTERISTIQUES DU CONTRAT

Rappel de l'objet de la mission déléguée :

La mission d'animation concourt à l'Action Educative, Culturelle et Sociale de la Ville de SAINT-ZACHARIE, et doit à la fois :

- Répondre aux attentes et aux besoins spécifiquement visés
- Être un équipement à vocation d'animation globale, familiale et pluri générationnelle.

La mission a pour objet d'assurer la gestion et l'animation de la politique Enfance et Jeunesse se composant des différents axes suivants :

- Animation et gestion d'un accueil collectif de mineurs extrascolaires (ACM 3 /11 ans)
- Animation et gestion d'un espace jeunes extra et périscolaire (12/17 ans)
- Animation et gestion des activités périscolaires (2.5 /11 ans)

Dates d'effet du contrat :

Du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2024

Avenants au contrat :


- Avenant pour l'ouverture de l'ACM pendant 10 jours en Août 2024 de 7 883 €.
- Changement des Tarifs ACM et périscolaire en septembre 2022 conforme à la demande de la CAF après délibération du conseil municipal et reconduction à l'identique en 2023 et 2024.

Agréments ou conventions CAF :

- 3 Accueils collectifs de mineurs :
 - 1 ACM extrascolaire (vacances scolaires)
 - 1 ACM Périscolaire et mercredis
 - 1 ACM jeunes péri et extrascolaire

Agréments DDCS (direction départementale de la cohésion sociale et de la jeunesse et sports) :

- 1 Accueil collectif de mineurs à l'école maternelle (avec une autorisation PMI)
- 1 Accueil collectif de mineurs à l'école élémentaire
- 1 Accueil collectif de mineurs à l'espace jeunes

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 3</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	--

.3 LE SERVICE

La mission d'animation comprend 3 services :

- **L'accueil extrascolaire**
Il a fonctionné du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, à l'exception des jours fériés (vendredi 1^{er} novembre) de la 1^{ère} quinzaine des vacances d'août (du 5 au 16 août) et des vacances de Noël (du 1^{er} au 07 janvier et du 23 au 31 décembre).
- **L'accueil périscolaire**
Il a fonctionné sur les semaines scolaires du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, à l'exception des jours fériés (lundi 1 avril, mercredi 1^{er} mai, mercredi 8 mai, du pont de l'ascension des 9 et 10 mai, lundi 20 mai et lundi 11 novembre).
- **L'espace jeunes**
Il a fonctionné du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, à l'exception des jours fériés (mercredi 1^{er} mai, mercredi 8 mai, vendredi 1^{er} novembre, du pont de l'ascension des 9 au 10 mai), des 4 semaines d'août et de la 1^{ère} semaine des vacances de Noël (du 23 au 31 décembre).

Elle est répartie sur différents locaux :

1) **Ecole élémentaire Paul Cézanne** – Bd Palissy - 83640 Saint Zacharie

L'école est située au centre du village à proximité de plusieurs places de parking.
La capacité d'accueil maximum de l'accueil périscolaire élémentaire est de **80** enfants
N° d'agrément SDJES pour l'école élémentaire : 0130088AP001223
L'ensemble des locaux que nous occupons sur les différents espaces attribués représente environ 230 m².

Espace intérieur du périscolaire

- Une salle d'activités de 25 m²
- Une salle de 60 m² (la bibliothèque)
- Un espace de rangement fermé sous l'escalier extérieur.
- Un réfectoire d'environ 150 m²

Espace extérieur :

- La cour de récréation de l'école élémentaire
- 2 blocs sanitaires filles et garçons

2) **Ecole maternelle – Bd des martyrs de la résistance** - 83640 Saint Zacharie


L'école est située au centre du village à proximité de plusieurs places de parking.
La capacité d'accueil maximum est : - pour l'accueil périscolaire de **50** enfants.
- pour les mercredis de **110** enfants.
- pour l'accueil extrascolaire de **116** enfants.

N° d'agrément SDJES pour l'école maternelle : 0130088AP001323

N° d'agrément SDJES pour l'ACM extrascolaire : 0130088CL001823

Avis favorable de la PMI reçu le 09/07/2024

L'ensemble des locaux que nous occupons sur les différents espaces attribués représente environ 150 à 600 m².

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 4</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	-----------------------------------

Espace intérieur

- Un réfectoire d'environ 150 m² pour les repas du mercredi et des vacances
- Une salle de 100 m²
- Une salle de 60 m²
- Un dortoir de 100 m²
- 2 blocs sanitaires maternels
- 3 toilettes adultes pour les enfants de l'élémentaire
- 1 hall de 120m²
- 1 espace cuisine de 5 m²
- 1 bureau de 8 m²

Espace extérieur :

- La cour de récréation

3) Le pôle Jeunesse comprenant l'espace jeunes et les bureaux administratifs.

Mission d'animation Léo Lagrange – 1 Boulevard de la Révolution - 83640 Saint-Zacharie.

Le local est situé au centre du village à proximité de plusieurs places de parking très facile d'accès.
La superficie est de 160 m².

La capacité d'accueil maximum de l'espace jeune est de **24** jeunes.

N° d'agrément SDJES : 0130088AP001423 (Périscolaire)

0130088CL001723 (Extrascolaire)

Sur ce local les frais d'entretien quotidien, les frais de téléphone, eau et électricité sont à notre charge.

Espace bureaux :

- Un espace accueil des familles de 18m²
- Un bureau de direction de 12m²
- Un bureau pour l'équipe des ACM de 15m²
- Deux espaces de rangement de 6m²
- Un espace cuisine de 15m²
- Un espace de stockage de 14m²
- Un WC avec lavabo de 4m²

Espace intérieur de l'espace jeunes :

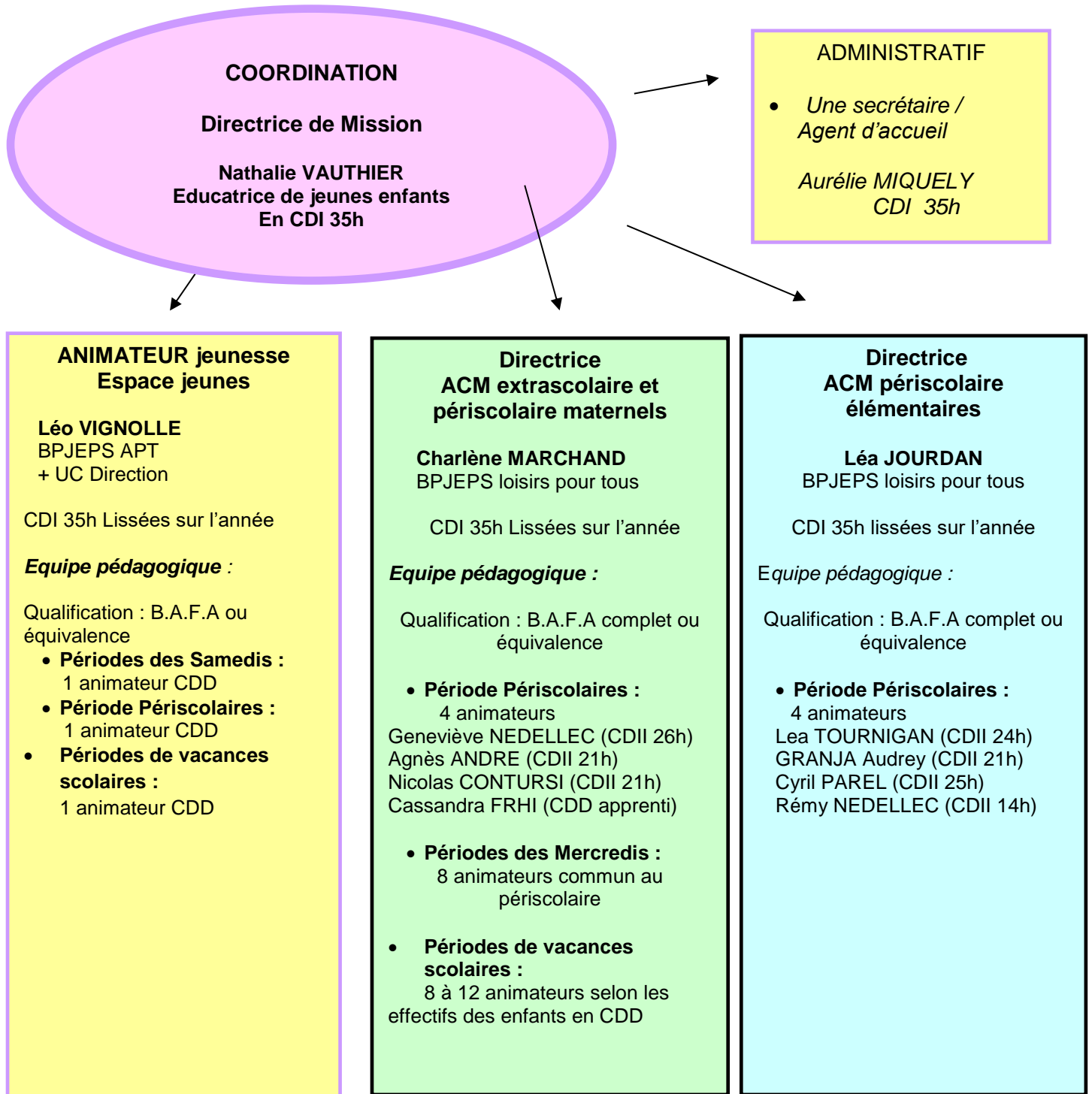
- Un espace bureau, informatique et vidéo de 14 m²
- Une salle d'activité de 50 m² :
- Un espace toilette avec un lavabo et un WC de 6m²
- Un espace rangement de 6 m²


Espace extérieur de l'espace jeunes :

- Une cour
- Un plateau sportif, un terrain de boules et un espace roller sont à notre disposition
- Un stade de foot, deux terrains de tennis et une halle aux sports sont disponibles sur réservation.

.4 LES RESSOURCES HUMAINES

4.1. Organigramme du personnel du délégataire



 <p>leo lagrange FÉDÉRATION</p>	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 6</p> <p>16/05/2025</p>
--	---	--

Convention collective appliquée :

L'ensemble du personnel est rattaché à la Convention Collective Nationale de l'Animation Socioculturelle.

Mouvements sur l'année :


- **JOURDAN Léa** directrice ACM périscolaire en CDI a augmenté son temps de travail à 35h /hebdomadaire.
- **Démission de GRANJA Audrey** au 30/06/2024
- **Embauche de CAMPERO Enzo** en CDII au 02/09/2024. Il a démissionné le 18/10/2024
- **Embauche de NEDELLEC Rémy** en CDII au 02/09/2024
- **Embauche de PAREL Cyril** en CDII au 02/09/2024

Accueil des stagiaires

- **Mendez Lauren** du 10/06 au 05/07/2024 stage de 2nd AEPA

Détail du personnel :

Nom Salarié	Prénom Salarié	Date Première Entrée	Date Ancienneté Société	Date Sortie	Type de contrat	Adresse
ANDRE	AGNES	25 févr 19	1 sept 20	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
AURELIO	LALLY	10 juil 23	21 oct 24	25 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
BOTTERO	ALICE	19 juil 21	28 oct 24	31 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
BOTTERO	ANOUK	17 juil 23	21 oct 24	31 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
BRIDARD	LILI	26 oct 20	11 sept 24	11 sept 24	CEE	13390 AURIOL
CAMPERO--SANTARELLI	ENZO	1 sept 24	1 sept 24	31 oct 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
CASALES	JUAN	8 juil 22	28 oct 24	30 oct 24	CEE	13600 LA CIOTAT
CHABERT	TEO	24 oct 22	11 déc 24	11 déc 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
COHEN	MELODY	3 juil 24	8 juil 24	2 août 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
COHEN	ALICIA	19 août 24	28 oct 24	31 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
CONTURSI	NICOLAS	20 sept 22	1 sept 23	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
DESAGNEAUX	ALBAN	26 févr 24	21 oct 24	31 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
DUNAND	BASTIEN	21 oct 24	21 oct 24	31 oct 24	CEE	13390 AURIOL
FRIH	CASSANDRA	21 oct 24	21 oct 24	31 déc 24	APPRENTI	13780 CUGES LES PINS
GASPARINI RIMET	YVAN	7 mars 24	22 avr 24	3 mai 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
GOMEZ POLLET DE SAINT FER	LEO	19 août 24	21 oct 24	25 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
GRANJA	AUDREY	16 août 21	3 oct 22	30 juin 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
HERRMANN	AVA	8 juil 24	21 oct 24	25 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
JAUFFRET	JULIE	26 févr 24	22 avr 24	26 avr 24	CEE	83670 BARJOLS
JOURDAN	LEA	8 févr 21	8 févr 21	31 déc 24	CDI	83640 ST ZACHARIE
LE CLEC'H	EVAN	26 févr 24	29 oct 24	30 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
LEGIER	VINCENT	10 juil 23	31 oct 24	31 oct 24	CEE	13390 AURIOL
LUBRANO	CHARLINE	6 juil 20	30 nov 24	14 déc 24	CEE	13390 AURIOL
LUBRANO-LAVADERA	RENAUD	28 sept 24	28 sept 24	28 sept 24	CEE	13390 AURIOL
MARCANTONI	ELISA	8 juil 24	19 août 24	30 août 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
MARCHAND	CHARLENE	6 sept 11	6 sept 11	31 déc 24	CDI	83640 ST ZACHARIE
MECONI	JORDAN	6 nov 23	6 nov 23	3 janv 24	CDII	13390 AURIOL
MIQUELY	AURELIE	16 janv 06	16 janv 06	31 déc 24	CDI	83640 ST ZACHARIE
MOSIELLO	RAPHAEL	25 oct 21	29 avr 24	3 mai 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
NEDELLEC	GENEVIEVE	1 sept 14	1 sept 14	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
NEDELLEC	REMI	15 juin 22	1 sept 24	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
OURDACHE	ZAHRA	21 août 23	19 août 24	23 août 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
PAREL	CYRIL	1 sept 15	1 sept 24	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
PELISSIER	OCEANE	8 juil 24	21 oct 24	25 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
PLET	FERDINAND	11 févr 19	23 nov 24	23 nov 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
PONTY	LOLA	8 juil 24	21 oct 24	31 oct 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
PRIMATI	NATHAN	19 juil 21	4 mars 24	8 mars 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
TOURNIGAND	LEA	21 août 23	8 janv 24	31 déc 24	CDII	83640 ST ZACHARIE
TURLURE	LAURA	10 juil 23	21 août 24	30 août 24	CEE	83640 ST ZACHARIE
VAUTHIER	NATHALIE	1 janv 94	1 janv 94	31 déc 24	CDI	83640 ST ZACHARIE
VIGNOLLE-LEDRU	LEO	6 déc 21	6 déc 21	31 déc 24	CDI	13600 LA CIOTAT

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 8</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	--

4.2 Conditions de travail

Les horaires du personnel sont annualisés, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'optimiser la présence des salariés lors des périodes de forte activité (vacances scolaires notamment).

Sécurité

L'établissement s'est doté d'un C.H.S.C.T (comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) qui se réunit 1 fois par trimestre.

Dans le cadre de notre obligation légale, nous avons réalisé le document unique destiné à la prévention des risques professionnels des salariés de la mission d'animation.

Contraintes ou astreintes particulières

Les salariés de la mission d'animation sont amenés à travailler certains week-ends et soirées, dans la mesure où ils doivent participer à des manifestations organisées soit directement par la mission d'animation, soit par la commune (exemples : le carnaval, le téléthon, spectacle de fin d'année...)

5. LES MOYENS MATERIELS UTILISES

5.1. L'équipement

La mission se dote de matériel divers chaque année afin d'avoir du matériel en bon état.

5.2 Les locaux

L'ensemble des locaux que nous utilisons (espace jeunes, école élémentaire et école maternelle) appartient à la commune (Voir chapitre 1-3, descriptif des locaux).

Les dernières commissions de sécurité ont donné un avis favorable :

- Le 16 décembre 2020 pour l'espace jeunes.
- Le 26 mai 2022 pour l'école élémentaire.
- Le 26 septembre 2023 pour l'école maternelle

5.3 Les investissements et travaux

Réalisés par le délégant

- Entretien des locaux intérieurs et extérieurs


Réalisés par le délégataire

Pour les bureaux :

- Renouvellement de la photocopieuse

Pour l'espace jeunes :

- Entretien du mini bus

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 9</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	--

6. LES CONTRATS DE MAINTENANCE

Un contrat de maintenance concerne la location d'un photocopieur multi fonction en réseau avec la société PRODOTEC depuis 2014.

Un contrat avec le prestataire associatif « Bien chez moi » est signé depuis le 01 janvier 2014 pour l'entretien quotidien des locaux de l'espace jeunes et des bureaux sur 5h /hebdomadaire.

Un contrat avec la société Kincy concerne l'entretien et la réparation du matériel informatique

Un contrat avec la société AIGA concerne le logiciel de gestion et d'inscription INOE

2. Les indicateurs d'exploitation

2.1. L'activité

La Mission d'Animation Enfance Jeunesse Léo Lagrange comprend deux secteurs :

Un secteur enfant avec la gestion :

- D'un Accueil collectif de mineurs (ACM) extrascolaire
- De deux accueils périscolaires dans chacune des écoles, maternelle et élémentaire

Un secteur adolescent avec la gestion

- D'un espace Jeune

Le secrétariat :

Une permanence est proposée aux familles pour les renseignements et inscriptions soit :

- Les mardis de 16h à 19h
- Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les jeudis de 14h à 18h

Le secrétariat a été fermé 4 semaines l'été du 22 juillet au 16 août 2024 et 1 semaine à Noël du 23 au 31 décembre 2024.

Le suivi des présences se fait quotidiennement sur un cahier prévu à cet effet avec les jours et heures réelles de présences de chaque enfant puis tout est pointé et validé sur le logiciel INOE.


a) L'accueil périscolaire :

L'accueil périscolaire fonctionne tous les jours d'ouvertures scolaires du lundi au vendredi.

Horaires d'accueil du public : 7h25 à 8h25 et 16h30 à 18h30 (16h25 pour la maternelle)

L'accueil périscolaire fonctionne à la carte, au choix du jour et de la durée d'accueil. Les parents doivent néanmoins inscrire les enfants au trimestre, au mois, ou au maximum une semaine à l'avance.

Une collation le matin et un goûter sont distribués aux enfants. Ils sont à notre charge.

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 10</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

L'accueil des enfants se fait dans chaque école avec une capacité de :

- **86 places le matin soit 30 maternels et 50 primaires**
- **120 places le soir soit 50 maternels et 70 primaires**

Une petite marge est prévue afin de permettre une souplesse et une adaptation aux besoins des familles et âge des enfants.

Le taux d'encadrement retenu est de 1 animateur pour 10 enfants de maternelle et 1 animateur pour 14 enfants sur l'élémentaire avec 1 Directeur dans chaque école.

L'organisation :

Afin de garantir la sécurité et la convivialité pour chaque enfant, l'équipe pédagogique a mis en place l'organisation suivante selon l'application du protocole sanitaire en place et l'application des gestes barrières notamment le non brassage des groupes :

Chaque vendredi la liste des enfants inscrits est donnée à chaque instituteur

Tous les matins un accueil échelonné est proposé aux familles jusqu'à 8h10.

Les enfants sont répartis sur différents ateliers calmes dans les salles du périscolaire.

Un espace petit déjeuner permet aux enfants de prendre le temps de la collation avant l'école.

Chaque soir pour l'école élémentaire :

- Appel dans les classes par l'animatrice à 16h juste avant la sortie des enfants
- Déplacement autonome des enfants de la classe vers le réfectoire
- Passage aux toilettes et lavage des mains
- Installation de la salle du réfectoire pour le goûter
- Appel des enfants pour vérifier les présents et les absents

Pour la maternelle,

- Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe respective pour les accompagner jusqu'aux salles du périscolaire. Ils peuvent être parfois accompagnés par les ATSEMS
- Passage aux toilettes et lavage des mains
- Répartition des enfants par niveau dans 3 zones différentes pour le goûter dans la salle périscolaire
- Appel des enfants pour vérifier les présents et les absents

L'animation se décompose toujours en deux temps après le goûter de 16h30 :

1^{er} temps de 17h à 18h :


Passage aux toilettes et lavage des mains
Jeux libres dans la cour (ballon, raquettes, ping-pong...)
Ou à l'intérieur selon la météo (coin garage, dînette, jeux de Société, chants, ateliers manuels...)
Accueil des parents

2^{ème} temps de 18h à 18h30 :

Ateliers calmes dans la salle, proposés par les animateurs
Accueil des parents
Rangement

Pour des raisons de sécurité et application du plan Vigipirate, l'équipe pédagogique a choisi d'ouvrir le portail à partir de 17h20.

Les parents ne sont plus autorisés à circuler dans l'école.

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 11</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

b) Le centre de loisirs : 3 / 11 ans :

Horaires d'accueil du public :

7h30 –18h30 (arrivée échelonnée de 7h30 à 9h et départ échelonné de 17h (16h30 mercredi) à 18h30

Le centre de loisirs du mercredi fonctionne à la journée, demi-journée avec ou sans repas. Possibilité d'accompagnement aux activités culturelles et sportives (uniquement pour les enfants en journée complète).

Le centre de loisirs des vacances scolaires fonctionne en journée complète au choix des familles.

Une collation du matin, un repas et un goûter sont distribués aux enfants. Le repas et le goûter sont à la charge de la commune. Les repas sont confectionnés sur place par la commune.

La collation du matin est à notre charge.

La capacité d'accueil prévu par la DSP est de :

- 80 places les mercredis
- 80 places les petites vacances
- 100 places en juillet
- 80 places en août

Le taux d'encadrement retenu est de 1 animateur pour 8 enfants de -6ans et 1 animateur pour 12 enfants de + 6 ans avec 1 directeur et 1 directeur adjoint.

• **Les projets à thèmes de l'accueil de loisirs :**

2023/2024 : « Quand l'art et le sport se rencontrent »

2024/2025 : « Ma planète et moi... »

• **Le Projet « faire du sport »** avec 24 enfants accompagnés dans les associations le mercredi. Une convention annuelle est signée avec chaque association partenaire (CAUZ, ESZ, Perle d'orient, Tennis, Cel danse, anglais, Boxe FA STRICHER)

• **Le Projet « jouons ensemble au-delà de nos différences »** conventionné avec la CAF du var. C'est un accueil inclusif pour les enfants et les jeunes en situation de handicap parmi leurs pairs en structure d'accueil collectif.

Notre action couvre une démarche globale :

- Former les équipes
- Sensibiliser les familles et les enfants à la différence
- Améliorer la qualité de nos accueils par un encadrement ajusté aux besoins et une écoute personnalisée des familles
- Permettre à tous les enfants de fréquenter nos accueils


Grâce à l'aide financière de la CAF, nous continuons de renforcer l'équipe d'encadrement avec 1 directeur adjoint sur les mercredis et sur les vacances scolaires.

Un accueil personnalisé est proposé à chaque enfant bénéficiant de l'AEEH ou d'une AVS scolaire.

Chaque enfant est accueilli dans son groupe respectif mais une sensibilisation est faite auprès des animateurs sur les aménagements possibles à faire sur la journée en fonction du rythme de l'enfant.

Un coin détente et gestion des émotions a été aménagé à cet effet afin de permettre à tous les enfants de se ressourcer loin du groupe et de se retrouver par 2 maximum.

Nous avons ainsi accueilli au sein de notre centre de loisirs **6 enfants** bénéficiant d'un dispositif AEEH et/ou AVS et **3 Adolescents**.

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 12</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

Les sorties et activités :

Des vacances d'hiver :

« Les sports du cirque »

- Grand jeux « la prise du chapiteau et la chasse aux animaux »
- Sortie GULLI parc
- Sortie Cinéma
- Jeux d'adresse et d'équilibre
- Rallye fontaines

Des vacances de printemps :

« Je découvre les jeux d'opposition »

- Grands jeux « La chasse aux trésors et la bataille des 4 »
- Sortie à la vallée de St Pons
- Sortie Inter-centre à BELCODENE « Les Olympiades de Léo »
- Initiation au TAEKWONDO
- Les contes de l'UNICEF à la bibliothèque

Des vacances de juillet :

« Sportez-vous bien »

- Sortie Accrobranche au Castellet
- Sortie au parc de la médiathèque de Gardanne (annule cause chaleur)
- Sortie Le village des automates à St Cannat
- Inter centre et Escape Game à Belcodène
- Grands jeux « Le relai de la flamme Olympique, les Olympiades aquatique »
- Jeux sportifs et jeux de coopérations
- Course d'orientation à la source des Naves

Des vacances d'Août :


« Sportez-vous bien »

- Sortie Ludi Land et Laser Forest au CASTELLET
- Sortie au Parc Olbius Riquier à HYERES
- Grands jeux « la chasse aux sports et le Rallye des 5 sens »
- Balade aux sources des Naves

Des vacances d'automne :

« Les 4 Eléments »

- Grands jeux « Air, Terre, Mer et le sol c'est de la Lave »
- Sortie Anim'o parc à Fuveau
- Sortie Land Art à la vallée de St PONS
- Ateliers des P'tit chimiste

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 13</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

c) L'espace jeunes : 11 / 17 ans

Les horaires d'accueil du public sont établis en fonction des activités proposées et conformes à la demande de la commune.

Les repas lors des sorties journées sont pris en charge et confectionnés sur place par la commune.

Le taux d'encadrement retenu est de 1 animateur pour 12 jeunes avec 1 directeur.

Les projets de l'espace jeunes :

- Séjour Raid Sportif aventure citoyen du 22 au 26 avril 2024 à Esparron de Verdon (6 jeunes) en réseau Léo Lagrange
- Séjour Hub sous les étoiles du 29 juillet au 02 août avec les HUB Léo Lagrange
ANNULE par manque d'inscription
- Découverte culinaire avec des repas à thème tous les vendredis soir jusqu'à 22h et pendant les vacances tous les mardis et jeudis jusqu'à 23h.
- Des ateliers pâtisserie tout au long de l'année.
- Soirée Barbecue et Bivouac sur la structure
- Stand Gaufres/Crêpes au TELETHON
- Participation à la maison hantée d'HALLOWEEN
- Projet HUB LEO toute l'année (atelier Makey Makey codage et robotique, atelier imprimante 3D, ateliers vidéo, challenge le Hub s' affiche...)

- **Les formations BAFA pour les 17 ans et plus :**
 - Stage perfectionnement du 4 au 9 mars 2024 pour 9 stagiaires dont 5 de Saint-Zacharie (6 jours)
 - Stage théorique du 20 au 27 avril 2024 pour 17 stagiaires dont 10 de Saint-Zacharie (8 jours)
 - Stage pratique sur la structure de juillet et août pour 8 jeunes Zachariens (14 jours et plus)

Les sorties et activités sportives et culturelles :

SORTIES ou ACTIVITES	Nombre de jeunes
SORTIE au FRIOUL	19
VTT	12
PISCINE à FUVEAU	14
COURSE ORIENTATION ET ACCRO BRANCHE au Castellet	14
ACCRO BRANCHE	15
SORTIE CUBE CHALLENGE	13
SORTIE AQUAVILLAGE à HYERES	17
PATINOIRE à LA GARDE	12
AQUALAND à ST CYR	19
ESCAPE GAME	12

KARTING à AUBAGNE	15
OK CORRAL	13
ARCHERY TAG au Nayes	16
BOWLING	11
3 SORTIES CINEMA	9 + 11+ 8

SOIREES A THEME	Nombre de jeunes
Repas Raclette	8
Soirée Pizza maison X 2	13 + 5
Repas crêpes	7
Repas croque-monsieur X 2	7+7
Repas hamburgers frites maison X 2	13 + 5
Repas Italien	8
Barbecue X 2	14 + 3
Soirée bivouac	16
Repas Wrap Kebab X 2	15 + 10
Repas paninis x 2	5 + 11
Repas Hot Dog	8
Repas salade d'été	12
Repas partagé	11
Soirées des vendredis soir	2 à 13

2.2 Tarification

Les tarifs sont affichés au secrétariat sous forme de tableau, et sont calculés en fonction du Quotient familial.

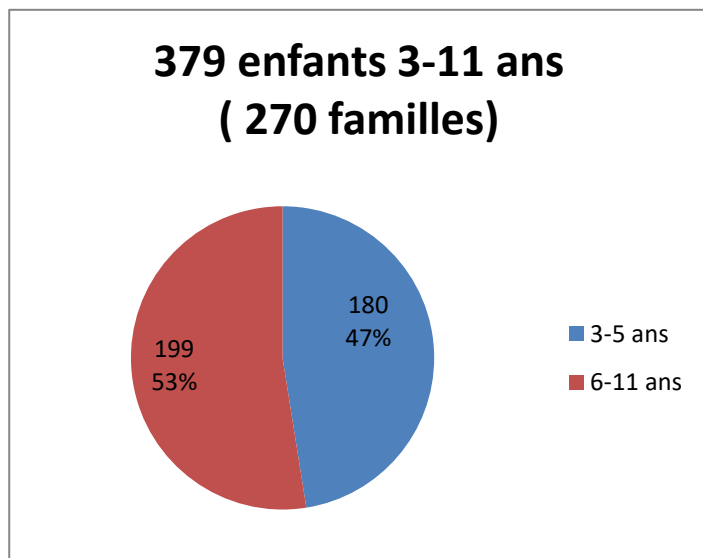
- Pour l'accueil de loisirs de :
 - 1.10 % du QF pour la journée (avec un plancher de 5.50 € et un plafond de 14.85 €)
 - 0.60 % du QF pour la demi- journée sans repas (avec un plancher de 3 € et un plafond de 8 €)
 - 0.80 % du QF pour la demi- journée avec repas (avec un plancher de 4 € et un plafond de 10.8 €)
- Pour l'accueil du périscolaire de 0.075 % du QF pour la demi-heure (avec un plancher de 0.37 € et un plafond de 1.20 €).
- Pour l'espace jeune :
 - 1.10 % du QF pour la journée (avec un plancher de 5.50 € et un plafond de 14.85 €)
 - 0.60 % du QF pour la demi- journée sans repas (avec un plancher de 3 € et un plafond de 8 €)
 - 0.80 % du QF pour la demi- journée avec repas (avec un plancher de 4 € et un plafond de 10.8 €)
 - 0.30 % du QF pour la soirée avec repas (avec un plancher de 1.50 € et un plafond de 3 €)
 - 0.010% du QF pour l'inscription annuelle sur la structure (avec un plancher de 12 € et un plafond de 20 €)

Ces barèmes sont négociés et appliqués en accord avec la commune et la CAF du Var.
Ce tarif comprend la globalité du service (repas, goûter et activités).

Le paiement s'effectue au moment de l'inscription.
Toutefois nous donnons la possibilité aux familles en difficultés d'échelonner leurs paiements.

2.3 Analyse de l'activité

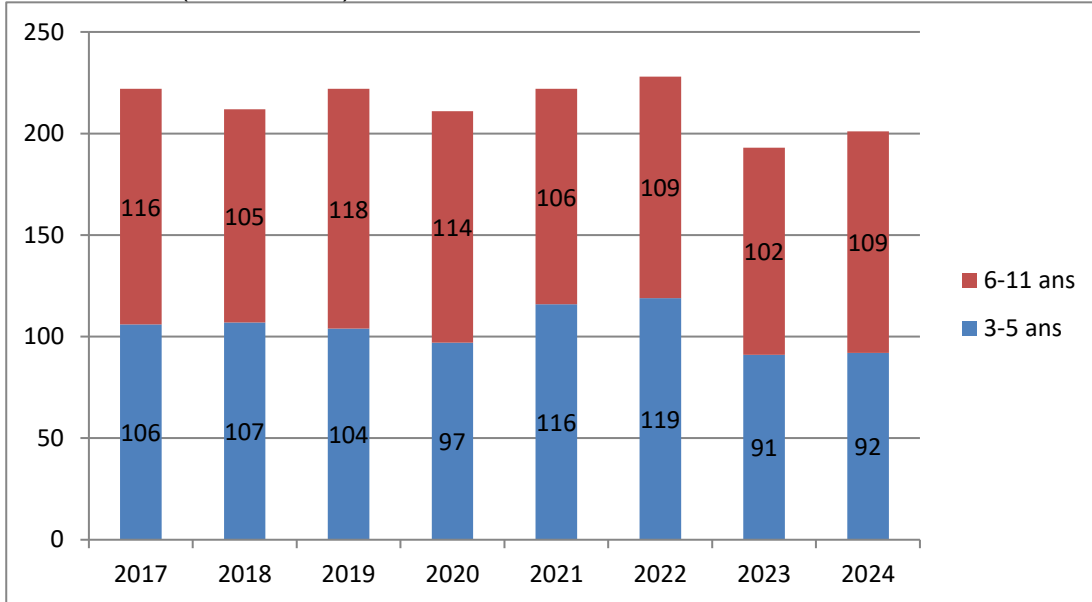
Secteur Enfant



209 garçons et 170 filles

Fréquentation de l'accueil de loisirs des mercredis :

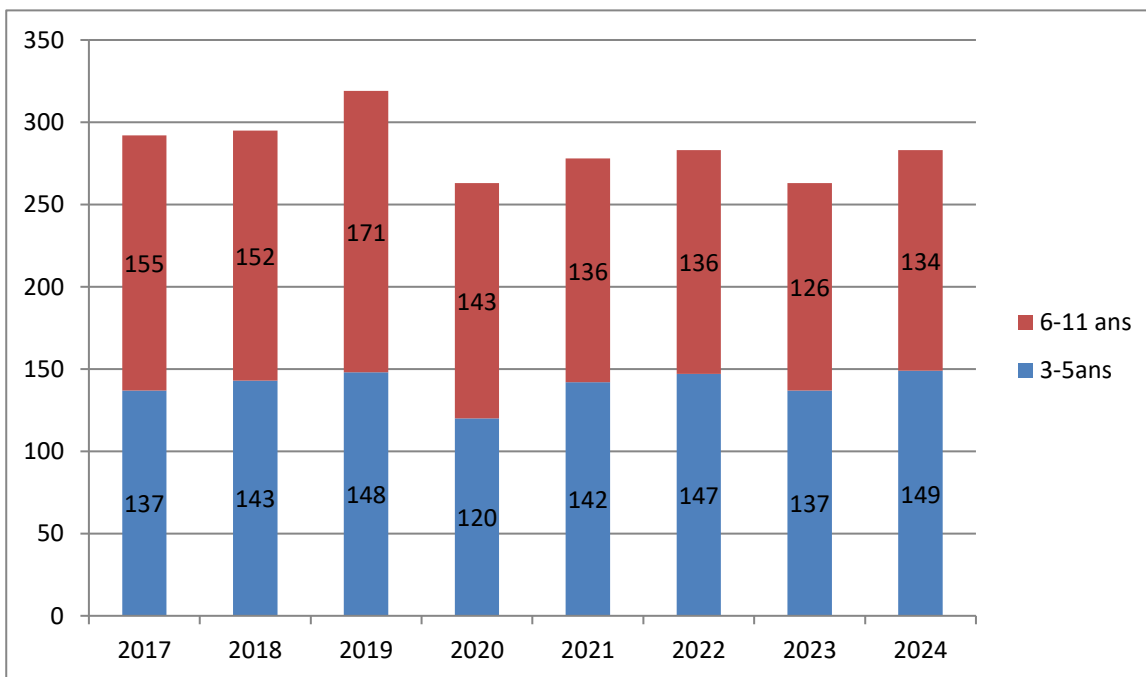
149 familles (201 enfants) ont utilisé ce service



Nombre d'enfants

Fréquentation des vacances scolaires :

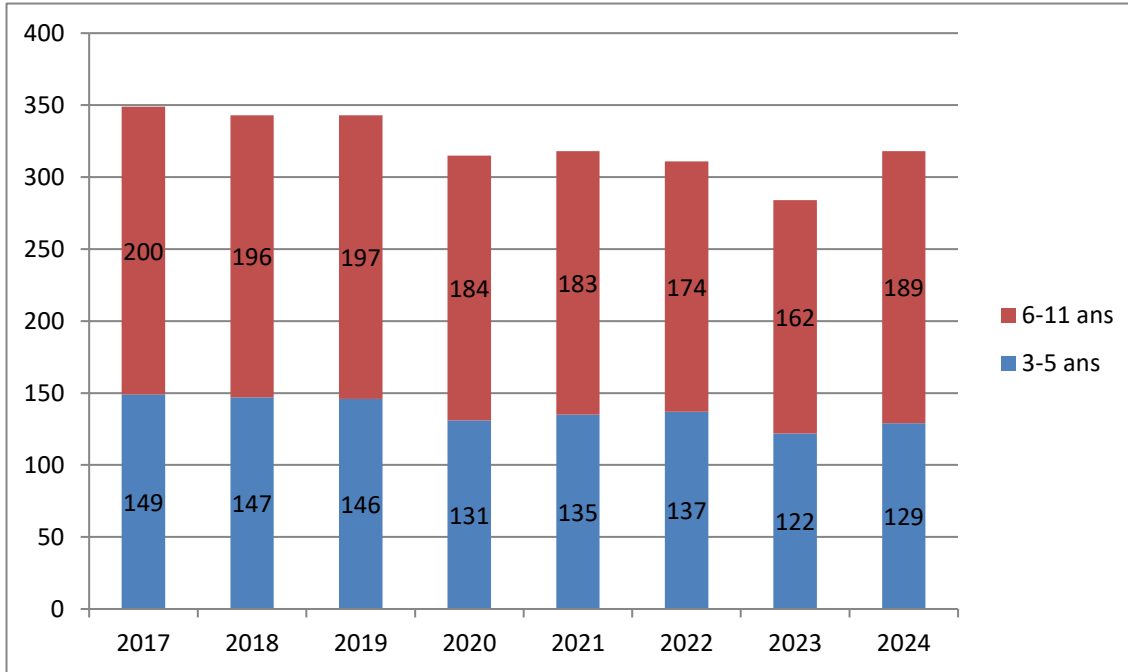
222 familles (283 enfants) ont utilisé ce service



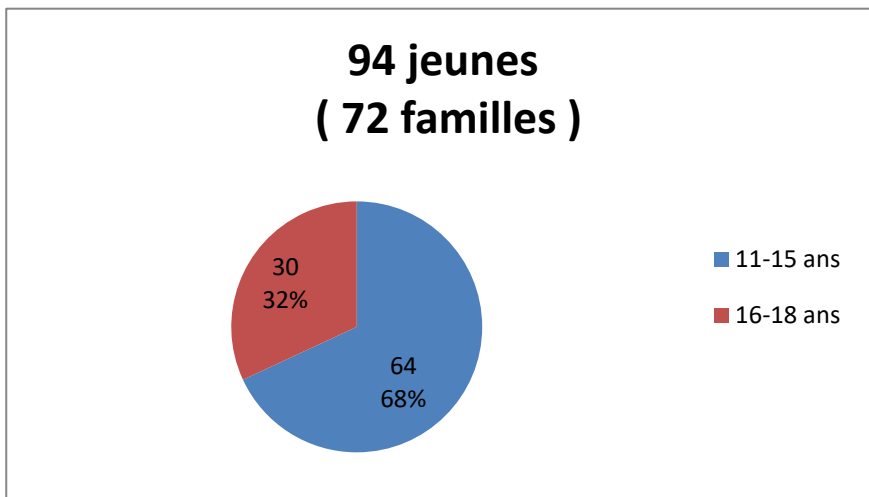
Nombre d'enfants

Fréquentation de l'accueil périscolaire : (matin, soir)

235 familles (318 enfants) utilisent ce service



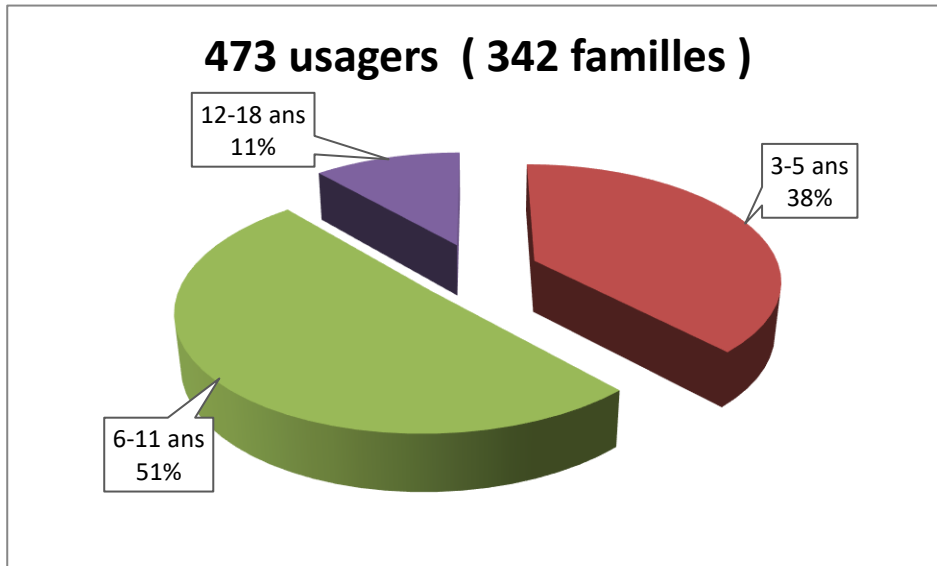
Fréquentation du Secteur jeunes



43 garçons et 51 filles

2.4 Les usagers du service

En 2024, Le nombre des usagers de la mission d'animation Léo Lagrange du site sont au nombre de 473 enfants.



Date de naissance au 1er janvier 2024

2.5 Faits marquants de l'année

- Le carnaval en partenariat avec l'école maternelle
- Participation aux séjours Raid sportifs pour les ados
- Participation à la manifestation Téléthon de décembre
- Participation à la Fête de la nature
- Les formations BAFA sur la commune
- Pérennisation de l'ouverture de 10 jours supplémentaires en Août pour le centre de loisirs 3-11 ans
- Participation à l'exposition des droits de l'enfant organisée par la commune


3. Les indicateurs de qualité du service

3.1 Qualification du délégataire

Agréments nationaux

Léo Lagrange Méditerranée, de par son affiliation à la Fédération Léo Lagrange, bénéficie des agréments et habilitations nationaux délivrés à cette dernière :

- 10 février 1978 : Agrément « Protection de l'environnement »
- 1^{er} mars 1994 : Déclaration organisme prestataire de formation
- 2 septembre 2004 : Agrément « Jeunesse Éducation populaire »
- 17 décembre 2004 : Agrément « Sport » de l'association Union sportive Léo Lagrange
- 28 janvier 2012 : Agrément « Consommation »
- 3 avril 2013 : Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement de l'enseignement public
- 17 juillet 2013 : Agrément « Engagement de service civique »
- 4 octobre 2013 : Agrément « Entreprise solidaire »
- 28 janvier 2014 : Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 19</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

- 1^{er} janvier 2015 : Renouvellement Habilitation « BAFA / BAFD »

Agréments A.C.M.

Chaque Accueil collectif de mineurs, pour fonctionner, doit avoir obtenu un numéro d'agrément d'ouverture, délivré par les Directions Départementales Jeunesse et Sports. Ces agréments sont valables pour l'année scolaire et sont renouvelés chaque année.

Agréments C.A.F

L'agrément de centre social est attribué par les Caisses d'Allocations Familiales, sur production d'un projet social, la durée de l'agrément étant en fonction de la qualité et de la faisabilité du projet.

Léo Lagrange Méditerranée gère aujourd'hui 8 centres sociaux.

Labellisation

- ANCV / Label Envie d'Agir

Participation à des réseaux professionnels

- Fonds de solidarité et de promotion du Mouvement Associatif (FSPMA)
- Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale (CRES)
- Conseil Economique et Social PACA (CES PACA)

Au niveau local :

- Commission enfance, jeunesse de Léo Lagrange
- Les rencontres des directeurs ACM du var
- Les rencontres de la CAF du var
- Les forums PEDT du var
- Les rencontres professionnelles des HUB

3.2 Qualification des personnels


La qualification des personnels est un aspect crucial pour assurer le bon fonctionnement de nos sites. Nous nous assurons que les salariés possèdent les compétences et les connaissances nécessaires pour accomplir efficacement leurs tâches. De manière générale, l'ensemble des personnels est qualifié pour occuper les fonctions au sein de la mission d'animation, en application de la réglementation Jeunesse et Sport en vigueur.

La formation continue et le développement professionnel jouent un rôle essentiel dans l'amélioration des qualifications des salariés.

Les formations proposées dans le PDC de LLM sont mises en place avec les souhaits des salariés lors des GPEC : Les attentes sont donc respectées. Les formations « sécurité » comme le PSC1, SST Même si elles ne sont pas demandées, sont tout de même satisfaisantes pour les salariés.

Nous essayons de mettre en place des formations « à la demande » avec les organismes. Nous travaillons donc sur les contenus de formation en amont, à l'aide de questionnaires et tests en ligne, comme pour les formations EXCEL et OFFICE, afin que les groupes de formations et les contenus soient satisfaisants et adaptés au mieux pour les salariés.

Pour les formations « sécurité » (PSC1, SST, EPI. Interactivité avec le formateur, beaucoup de cas pratiques, réponse aux questions même hors du contexte de la formation

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 20</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

Pour les formations bureautique (EXCEL, OFFICE) nous avons fait le choix de faire des petits groupes afin que le formateur puisse être à l'écoute de l'ensemble des stagiaires.

C'est dans ce cadre que sur l'exercice 2024 :

Formations collectives :

- Communication,
- Excel, Word
- PSC1
- HACCP

3.3 Outils de mesure de la satisfaction des usagers

Un Questionnaire d'appréciation du service a été distribué aux familles en juillet 2024.

4. Les comptes de la délégation

4.1 LE COMPTE RENDU FINANCIER

Voir annexe jointe compte de résultat 2024

4.2 PRESENTATION DU COMPTE RENDU FINANCIER

Le compte rendu financier est présenté conformément au plan comptable général des associations.

4.3 METHODES ET ELEMENTS DE CALCUL

Les comptes sont présentés conformément au plan comptable général des associations (système normalisé de base)
Ils rappellent les données de l'année précédente (n-1)

L'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le paragraphe « charges réparties »

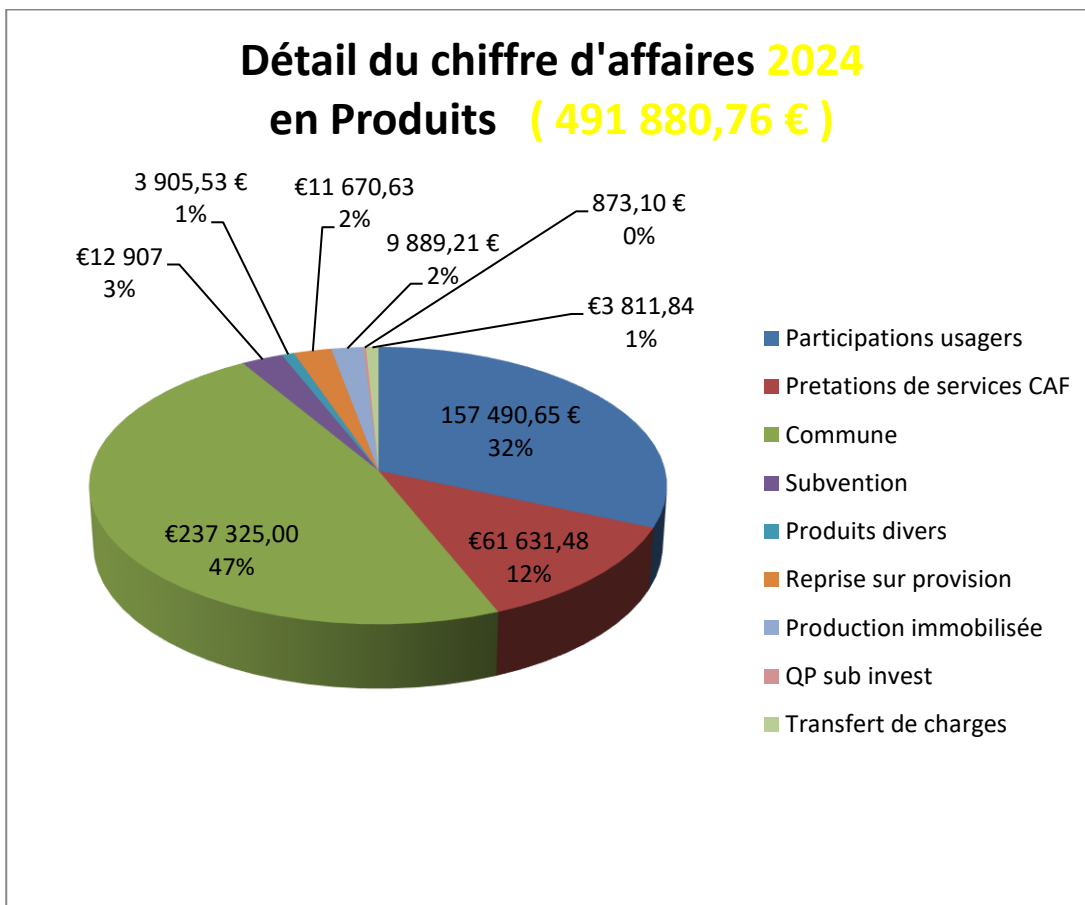
4.4 ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

4.4.1 Produits


Les produits inscrits dans le compte rendu financier regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

L'exploitation des services a engendré sur l'année 2024 des recettes (prestations de services CAF et participation des familles) à hauteur de **219 122.13 €**

La participation financière 2024 du délégant prévue au contrat DSP enfance-jeunesse : **237 325 €**



4.4.2 Charges

	<p>Rapport annuel du délégataire</p> <p>Délégation de service public de Saint-Zacharie</p> <p>Année 2024</p>	<p>Page 22</p> <p>16/05/2025</p>
---	---	---

Les charges inscrites dans le compte rendu financier comprennent :

- ✓ Les charges qui sont exclusivement imputables au contrat (charges directes)
- ✓ Des charges calculées affectées au contrat (charges calculées)
- ✓ La quote-part, imputable au contrat, des charges communes de l'établissement régional (charges réparties)

4.4.2.1 Les charges directes

Comprennent :

Les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site (achats, services externes, charges de personnel, taxes, ...)

4.4.2.2 Les charges calculées

Il s'agit :

Des charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (ces charges calculées sont affectées à chaque site selon l'utilisation faite des investissements)

4.4.2.3 Les charges réparties

Des charges sont réparties sur le site en gestion déléguée qui correspondent aux coûts :

- Des fonctions mutualisées (relations sociales, ressources humaines, administration du personnel)
- Des fonctions d'encadrement, administratives et financières
- Des fonctions d'encadrement de l'Animation et du Développement
- Des fonctions d'encadrement de l'Administration générale de l'établissement régional

Méthode retenue de 8,5 à 12 % du total des charges.

4.5 AUTRES INFORMATIONS (ELEMENTS DU BILAN AYANT UNE INCIDENCE SUR LA DELEGATION)

4.5.1 Actif immobilisé

Variation du patrimoine immobilier

Frais d'établissement

Durées d'amortissement

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie Mode Durée

Logiciels Exceptionnel 3 à 7,5 ans

Constructions Linéaire 20 ans

Agencements Linéaire 5 à 7,5 ans

Installations générales, aménagement divers Linéaire 3 à 10 ans

Matériel de transport Dégressif 3 à 10 ans

Matériel bureau, informatique Linéaire ou dégressif 3 à 10 ans

Mobilier Linéaire ou dégressif 3 à 10 ans

Emb récup et autres immob. Corp. Dégressif 3 ans

Immobilisations financières

4.5.2 Actif circulant

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire de certaines créances est inférieure à la valeur comptable

Créances usagers et comptes rattachés	385 915 €
Divers	3 994 845 €
Disponibilités	925 849 €
Charges constatées d'avance	9 868 €
Avances et acomptes versés sur commande	1 307 €
Total	5 317 781 €

4.5.3 Capitaux propres

Subventions investissement : origine, reprise

Les subventions d'équipement (ou d'investissement) sont comptabilisées au passif du bilan et donnent lieu à amortissement sur la même durée que les biens qu'elles ont servis à financer.

4.5.4 Provisions

Provisions pour risques : **83 300 €**

Provisions pour départs en retraite de Léo Lagrange Méditerranée au **31/12/2024** : **494 582 €**

4.5.5 Dettes

Dettes fournisseurs : **941 368 €**

Provision pour C.P. (base) de Léo Lagrange Méditerranée au **31/12/2024** :

Provision CP brut	Provision CP charges	Provision CP chargées
531 361 €	142 511 €	673 872 €

4.5.6 Autres engagements hors bilan

Accords sociaux

Crédit-bail

Locations

Sous-traitance

Personnel (L122-12)

5. Documents en annexe

5.1 Financier

Compte de résultats 2024

Tableau d'amortissement des immobilisations

5.2 Administratif

Règlement intérieur 2023-2024

COMPTE DE RESULTAT SAINT ZACHARIE 2024

Compte n°	Compte de charges	Montant	Compte n°	Compte de produits	Montant
60	Achats	15 015,06	70623	Prestation de service reçue de la Caf	53 044,10
611	Services extérieurs ss trai	36 943,01	70624	Fonds d'accompagnement Caf	
612...	Services extérieurs autres		70625	Aide spécifique	
62	Autres services extérieurs	32 482,17	70642	Participations familiales	139 786,12
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	33 849,88	708	BONUS TERRITOIRE CTG	
63B	Autres impôts et taxes		741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	7 107,00
64	Frais de personnel	355 954,01	742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	242 048,00
			7451	Subvention exploitation et prestations versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subvention exploitation Caf	3 811,50
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions et prestations de services versées par une entreprise	
			748	Subventions et prestations de services versées par une autre entité publique	
65	Autres charges de gestion courante	99,28	75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	1 977,84
68	Dotations aux amortissements,	8 287,16	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et des Provisions	2 289,94
69	Impôts sur les bénéfices		79	Transfert de charges	1 563,55
	TOTAL	482 630,57		TOTAL	451 628,05
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
	TOTAL GENERAL	482 630,57		TOTAL GENERAL	451 628,05
	EXCEDENT	-		DEFICIT	31 002,52

Situation plan d'amortissement

Comptable

27/05/2024

Société : LPA LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
 Exercice : 01/01/2023 au 31/12/2023

Situation au 31/12/2023

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort.	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin

Axe analytique 1 (SIT) 83071 A SAINT ZACHARIE

LPANF0101FAS000050	BOULANGER	215400				818,66	818,66	0,00	0,00	0,00	818,66
05/01/2001	04/01/2006	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0117FAS000054	KALYST	218350				811,20	811,20	0,00	0,00	0,00	811,20
24/01/2017	23/01/2021	LP	4,00	0,250000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LPANF0123FAS001301	INVEST 2022 ST ZACHARIE	218350				9 889,21	0,00	1 977,84	0,00	0,00	1 977,84
01/01/2023	31/12/2027	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 911,37
LPANF0423FAS001246	INFRATYS TERRA VAUTHIER	218350				867,60	0,00	119,32	0,00	0,00	119,32
25/04/2023	24/04/2028	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	748,28
LPANF0511FAS000049	AIGA	205000				1 088,36	1 088,36	0,00	0,00	0,00	1 088,36
02/05/2011	01/05/2014	LP	3,00	0,333300		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

27/05/2024

Société : LPA LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
 Exercice : 01/01/2023 au 31/12/2023

Situation au 31/12/2023

Référence		Désignation			Compte	Valeur Bilan	Cumul Amort. début	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin
Axe analytique 1		(SIT) 83071			A SAINT ZACHARIE						
LPANF0617FAS000048	22/06/2017 21/06/2022	AIGA LP	5,00	0,200000	205000	936,00 0,00	936,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	936,00 0,00
LPANF0623FAS001275	14/06/2023 13/06/2028	INFRATYS R7443876 PC F S218350 LP	5,00	0,200000		669,60 0,00	0,00 0,00	73,75 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	73,75 595,85
LPANF0623FAS001276	14/06/2023 13/06/2028	INFRATYS R7461258 PC F S218350 LP	5,00	0,200000		669,60 0,00	0,00 0,00	73,75 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	73,75 595,85
LPANF0623FAS001277	14/06/2023 13/06/2028	INFRATYSR7428639 PC P S218350 LP	5,00	0,200000		694,80 0,00	0,00 0,00	76,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	76,52 618,28
LPANF0623FAS001278	14/06/2023 13/06/2028	INFRATYS R7428690 PC P S218350 LP	5,00	0,200000		694,80 0,00	0,00 0,00	76,52 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	76,52 618,28
LPANF1015FAS000055	20/10/2015 19/10/2018	ECRAN DELL PC LP	3,00	0,333300	218350	822,00 0,00	822,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	822,00 0,00
LPANF1122FAS001178	30/11/2022 29/11/2029	ARM HT PORT BAT 180x120x218300 LP	7,00	0,142900		692,41 0,00	8,67 0,00	98,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	107,62 584,79
LPANF1122FAS001179	30/11/2022 29/11/2029	ARM HT PORT BAT 180x120x218300 LP	7,00	0,142900		692,41 0,00	8,67 0,00	98,95 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	107,62 584,79
LPANF1214FAS000051	11/12/2014 10/12/2018	KALYST LP	4,00	0,250000	218300	696,00 0,00	696,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	696,00 0,00
LPANF1214FAS000052	11/12/2014 10/12/2018	KALYST LP	4,00	0,250000	218300	648,00 0,00	648,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	648,00 0,00



Situation plan d'amortissement

Comptable

27/05/2024

Société : LPA LEO LAGRANGE MEDITERRANEE
 Exercice : 01/01/2023 au 31/12/2023

Situation au 31/12/2023

Référence	Désignation		Compte		Valeur Bilan	Cumul Amort.	Dotation Amort.	Dépréciation	Rep. dép./sortie	Cumul Amort. fin		
Déb. amort.	Fin amort.	Mode	Durée	Taux	Date sortie	Val. résiduelle	Solde déprec.	Dotation Except.	Reprise dépréciation	Rééval. période	Valeur Nette fin	
Axe analytique 1		(SIT) 83071		A SAINT ZACHARIE								
LPANF1216FAS000053		GEMY			218200	10 900,00	10 900,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	
08/12/2016	07/12/2021	LP	5,00	0,200000		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total	Axe analytique 1		(SIT) 83071		A SAINT ZACHARIE							
16						31 590,65	16 737,56	2 595,60	0,00	0,00	19 333,16	
						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 257,49	